

## Conditions générales de vente

---

### 1. Domaine d'application

Ces Conditions générales de vente (CGV) font partie intégrante de tous les contrats de vente passés avec nos clients. Elles prévalent dans tous les cas sur les éventuelles conditions d'achat du client. Toute condition autre que celles contenues dans ces CGV ne peut être acceptée que sous forme écrite. Ces CGV sont valables dès Juin 2001.

### 2. Modifications des produits

Nous nous réservons le droit de modifier l'exécution technique et formelle de tous les produits présentés et décrits dans nos documents commerciaux.

### 3. Délais de livraison

Nous mettons tout en œuvre pour que les délais de livraison que nous calculons puissent être tenus mais nous ne pouvons cependant prendre aucune garantie légale.

Tout dépassement de délai ne donne en aucun cas le droit au client d'annuler sa commande ou d'exiger des remplacements. Le délai de livraison débute à la date à laquelle tous les détails qualitatifs et techniques ont été définis. Tout manque de matière première, toute panne ou cas de force majeure nous délient des obligations de livrer la marchandise pendant la durée des empêchements, sans pour autant que l'acheteur ait droit à un dédommagement.

### 4. Réception, contrôle de la marchandise

Le client est tenu de vérifier la marchandise livrée dès qu'il la reçoit. Tout défaut doit nous être immédiatement signalé par écrit, au plus tard dans les 15 jours. Passé ce délai, toutes les conditions seront considérées comme remplies et la livraison comme acceptée. Si par la suite, des défauts apparaissent pendant la durée de la garantie, défauts qui n'auraient pas pu être remarqués lors du contrôle à la livraison, ceux-ci sont à signaler immédiatement par le client, par écrit. Dans le cas contraire, la livraison est considérée comme acceptée malgré ces défauts.

### 5. Modification, annulation de commande

Les annulations de commande ne sont acceptées qu'avec notre accord écrit. Les coûts déjà engendrés ou les hausses de prix dues à des réductions de quantité sont à la charge du client. Les livraisons partielles d'une commande échelonnée sont à commander dans les délais prévus. Dans le cas contraire les livraisons et la facturation seraient faites. Si des raisons imprévisibles (force majeure, grèves, etc.) nous empêchaient ou rendaient difficiles l'exécution des prestations, nous nous réservons le droit d'annuler la commande pré-maturément.

### 6. Retour de marchandises

Tout retour de produit ou de matériel doit faire l'objet d'un accord écrit de notre part et ne peut être fait que si le matériel est en très bon état, dans son emballage d'origine et qu'il fait partie de notre stock normal. Dans tous les cas, la marchandise doit nous être retournée franco de port, accompagnée d'une copie du bulletin de livraison.

### 7. Prix

Les prix sont stipulés hors TVA (pour la Suisse). Les indications faites dans nos confirmations de commande écrites sont fermes. En cas de livraisons en petites quantités, les coûts de port et d'emballage sont facturés. Les livraisons exprès et les emballages de neige carbonique sont également facturés. Nous nous réservons le droit, sans avis préalable, d'adapter les prix suite à des changements concrets de coûts (par ex. coûts de matériel, fluctuations des changes, relèvement des droits de douanes, etc.).

### 8. Conditions de paiement

Les factures sont à payer en 20 jours nets, sauf convention spéciale écrite. Toute déduction d'escompte injustifiée sera facturée. En cas de retard de paiement, les intérêts légaux de retard seront appliqués. Nos clients ne sont pas autorisés à déduire de nos exigences leurs prétentions éventuelles.

### 9. Réserve de propriété

La marchandise livrée reste notre propriété jusqu'à son paiement complet.

### 10. Garantie et responsabilité

La garantie des systèmes et des produits est assurée pendant la durée convenue, à partir de la date de livraison, pour les vices de fabrication et de matériau. Dans le cas d'application de la garantie, la pièce défectueuse sera soit remplacée, soit réparée gratuitement. Tous les coûts de dépose et de pose ainsi que de transport et de déplacement sont à la charge du client. La garantie du fabricant est appliquée sauf convention spéciale faite par écrit. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects, dus à un vice de matériau ou à des erreurs de notre personnel. La garantie est également caduque pour des dommages occasionnés par une usure anormale, la force majeure, le non respect des directives d'utilisation, l'emploi de produits, logiciels et accessoires inadaptés et ne correspondant pas aux spécifications de Axon Lab AG, ainsi que par des interventions faites par le client ou des tiers sur les appareils sans notre accord préalable écrit. Les modes d'emploi joints aux livraisons sont soumis aux directives générales du fabricant. Aucun droit de recours ne peut être induit par le client pour des différences entre les données mentionnées dans ces directives et celles des produits. Les droits à la garantie n'autorisent en aucun cas le client à résilier le contrat et/ou à faire valoir des demandes de dédommagement (par ex. pour des préjudices consécutifs à des défauts). Nous déclinons également toute responsabilité pour des dommages qui ne seraient pas apparus sur la marchandise en elle-même, comme les pertes dans la production, la perte de commandes, les pertes de gains ainsi que tout autre dommage immédiat et direct. Notre obligation de garantie est caduque si les conditions de paiement ne sont pas remplies.

### 11. Compétence juridique

Tous les rapports juridiques sont régis par le droit suisse. La juridiction compétente est Baden.